



Lettre ouverte

A

Madame la Directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lyon

Nous venons d'apprendre ce jour que la réunion organisée par vos services concernant la restitution du questionnaire Gollac est de nouveau annulée car la grève de la fonction publique empêcherait vos équipes de se rendre au Puy en Velay.

Au-delà du fait que c'est la deuxième fois que vous mobilisez les agendas de l'ensemble de l'équipe, pour finalement ne pas réussir à vous déplacer en Haute Loire, la section syndicale demande à être informée en amont par voie hiérarchique et par écrit de ces annulations. De la même manière, et puisque le psychologue de la DI semble avoir été déchargé de cette restitution pour être recentré sur les entretiens individuels, nous souhaitons être destinataires des informations relatives à la guidance du dispositif ainsi que des éléments qui ont motivé ce changement et connaître la mission précise du ou des nouveaux pilotes.

En outre, il nous importe de savoir si Monsieur Mangematin est toujours chargé de la supervision de notre DFSPiP concernant la maîtrise de ses émotions comme il nous l'a dit lors de sa première visite sur site ?

Enfin, nous souhaitons disposer d'un ordre du jour communiqué au préalable pour préparer au mieux nos éventuels futurs échanges.

Conscients que vous souhaitez investir l'ensemble des agents dans un dispositif proposé à votre initiative, nous regrettons cependant de ne pas disposer de toutes les informations nécessaires.

De plus, depuis cette rentrée, nombre de collègues ont témoigné de situations d'agressions à leur rencontre de la part de la DFSPiP, souvent dans leur propre bureau mais aussi lors de réunions institutionnelles, sur le protocole sortant le 14/09/2017 envers l'instituteur de la maison d'arrêt et dernièrement, le 21/09/2017 lors de la réunion SAP -SPiP mettant à mal nos relations partenariales.

Les arrêts de travail se multiplient, liés à la souffrance au travail, une de nos collègues nous a fait part d'idées suicidaires liées aux pressions subies au travail.

Si nous sommes très inquiets pour nos collègues, nous le sommes également pour notre DFSPiP qui, malgré la mise en place d'une supervision à caractère psychologique, réitère des comportements inadaptés en milieu de travail et donne à voir un état de mal être évident.

Nous avons tous été témoins à plusieurs reprises de scènes d'agressions suivies de pleurs et d'excuses consécutives à son comportement.

Le médecin de prévention et la psychologue du personnel ont été sollicités par nombre de collègues sur le climat d'insécurité psychologique et professionnel consécutif au mode de management et aux agressions déjà signalées dans le tract de février 2017.

Par la présente, nous vous informons qu'une procédure d'alerte va être lancée pour le prochain CHSCT du 06/11/2017 et nous sollicitons votre instance syndicale nationale afin que chacun prenne ses responsabilités dans cette affaire.

Nous vous prions, Madame la Directrice, d'agréer nos sincères salutations.

Collectif CGT insertion probation  
Section 43